

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 10

Artikel: L'Helvétie face aux Helvètes

Autor: C.S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RUBRIQUE ECONOMIQUE

MYTHE ET REALITES DE L'OR

Pourquoi cette universelle acceptation de l'or comme valeur transcendante ? Pourquoi cette fascination, cet enchantement jamais démenti, ce désir de possession se situant souvent au-delà de l'intention spéculative ? Que cache ce métal brillant, rare, inaltérable, facile à travailler mais difficile à extraire.

L'or est plus vieux que l'humanité, plus vieux que la vie sur Terre. Il est monté des profondeurs à la surface. Purifié par le feu, il a coulé comme coule la lave du volcan à la suite d'un formidable échauffement du globe. Telle est la croyance des Anciens et, dans les grandes lignes, l'avis des géologues d'aujourd'hui.

Il est donc là depuis la nuit des temps et en quantités limitées. Adoré à l'image du Dieu Soleil par les hommes primitifs, dans la préhistoire déjà, l'or, apprécié par tous les peuples et que l'on avait appris à travailler, fut échangé sous forme de lingots et de bijoux contre d'autres biens.

S'il a également fasciné l'Antiquité, l'or au Moyen-Âge fut éclipsé à cause de sa rareté et des difficultés à se le procurer, par l'argent, métal plus commun. Il faudra la Renaissance pour qu'il retrouve toute son importance et prenne même une valeur exceptionnelle, les jeunes Etats qui s'affirmaient alors étant de tous côtés à

l'affût du précieux métal. Il en fallait pour établir les puissances, pour battre monnaie, pour payer le faste des cours et l'entretien des armées.

Dès le Moyen-Âge, la pénurie d'or inspire les investigations des alchimistes cherchant à le reproduire artificiellement à l'aide de la fameuse pierre philosophale. Cette tentative ayant échoué, les espoirs se portent vers le Nouveau Monde et l'on connaît une autre déception, les gains se résumant pour l'immédiat, à quelque deux cents tonnes d'or ramenées entre 1521 et 1660 d'Amérique du Sud.

Avec une constance qui n'a rien d'admirable tant le prestige de l'or est grand et sa valeur reconnue, on continue de le chercher. Au XVI^e siècle, les érudits se penchent sur les écrits des Anciens pour tenter de découvrir les traces d'Ophir, cette terre fabuleuse, vers laquelle la flotte du roi Salomon faisait route régulièrement pour s'approvisionner en or. Ophir a existé. Ophir existe, mais on ne sait encore exactement où.

La légendaire ruée vers l'or causée par la découverte de grands gisements au Brésil, en Californie, en Afrique du Sud et en Australie eut pour effet de renflouer fort à propos les caisses et de stimuler l'essor économique de l'Europe. Entre la deuxième moitié du XIX^e siècle et la veille de la pre-

mière guerre mondiale, la production décuple pour atteindre 663 tonnes en 1914. L'usage de billets de banque convertibles en or se répand, les déficits et excédents de la balance commerciale des paiements se règlent par des échanges d'or. La situation de l'or se détériore, en tant que moyen de paiement, au cours des crises économiques de l'entre-deux-guerres.

Depuis longtemps déjà les billets de banque ne sont maintenant plus convertibles en pièces d'or, mais beaucoup de personnes continuent à le croire. La loi oblige encore actuellement la Banque Nationale Suisse à conserver dans ses coffres une réserve d'or équivalant au 40 % des billets de banque en circulation.

Si l'on observe le marché international libre sur lequel Zurich occupe une place prépondérante, suivi de près par Londres, on constate que la consommation d'or à des fins utilitaires augmente dans des proportions infinitésimales plus faibles que les achats à buts spéculatifs et de théâtralisation. Cette « ruée sur l'or » s'explique par la recherche d'une valeur-refuge face aux crises monétaires et aux dévaluations successives et nous indique les raisons de la hausse du prix de l'or sur le marché libre.

Edith Comment.

Le coin de la publicité... ridicule

Depuis plusieurs années, les enfants américains et anglais ont été enchantés par un beau livre orné de photos, l'histoire de Jonathan Seagull. Jonathan est un goéland et ses aventures symbolisent l'esprit d'indépendance et de liberté. Mais retrouver Jonathan Seagull dans les journaux suisses — le même dessin, le même symbole — sous forme d'un Grand Aigle doré-talisman, il faut le faire !

"VOICI LE SIGNE D'UNE INDEPENDANCE PERSONNELLE" LE SYMBOLE D'UNE LIBERTE NOUVELLE LE GRAND AIGLE DORE

LE BIJOU-TALISMAN EXCLUSIF

MAJESTUEUX ECLATANT

On a toujours considéré que la beauté majestueuse du Grand Aigle, ce symbole supérieur de liberté naturelle, se trouvait dans ce somptueux bijou-talisman éclatant d'or. Il a été créé spécialement pour une élite, consciente d'être réellement libres et indépendante. Vous appréciez le caractère unique du Grand Aigle doré-talisman. Il est le symbole précieux de tous ceux qui tiennent particulièrement à leur liberté personnelle. Hommes ou femmes, hommes et femmes. Le Grand Aigle doré-talisman est le symbole de leur indépendance. Il est une preuve de leur individualisme complet.

Un cadeau unique, idéal pour elle et pour lui. Un gage d'amour qui souvient porté bonheur à celui qui l'offre. Le bijou-talisman qui vous plaira à 100% (avec garantie de retour en cas de non-satisfaction). Vous recevrez ce prestigieux bijou avec une chaîne dorée ; cependant, vous pourrez également porter ce bijou avec une chaîne de votre choix. Nous savons que ceux qui aiment la liberté ne sont pas forcément riches. Voilà pourquoi nous avons établi un prix record : vous recevrez le Grand Aigle doré au prix spécial de Fr. 49,50 ou Fr. 68,50 pour 2 pièces (gain de Fr. 10,50). Cette offre sensationnelle ne pourra pas être répétée. Donc postez votre commande aujourd'hui encore à

Maison du bonheur

BON
DE LIBERTÉ :
Je suis un être libre et indépendant. Je serais enchanté de porter le Grand Aigle comme symbole de liberté. Envoyez-moi tout de suite, avec l'assurance d'un remboursement total en cas de non-convenance !
1 Grand Aigle avec chaîne dorée
Commande No 7731 seulement Fr. 39,50 + port
2 Grand Aigles avec chaînes dorées
Commande No 7733 seulement Fr. 68,50
Nom _____
Prénom _____
Localité _____
Rue _____
Téléphone _____

Les pastilles contre la toux une bonne affaire !

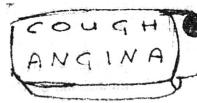


Dès qu'il s'agit de sa santé le Suisse ne s'inquiète pas du prix. C'est tout au moins l'opinion d'une société par actions qui s'occupe entre autres de la vente de pastilles contre la toux. Une comparaison de prix a prouvé qu'on paie en Suisse pour les mêmes pilules le double de ce qui se paie dans le pays d'origine, la Grande-Bretagne. On justifie cette différence de près de 100 % par les habitudes et les différences frappantes qui existent sur le marché. A quoi correspondent en fait ces différences frappantes ? Si en Angleterre quelqu'un a mal à la gorge cela ne fait certainement pas de différence avec la même affection en Suisse. La référence à "un marché différent" est tout simplement du bla bla, sans réalité, qui permet simplement de faire payer un prix surtout au consommateur suisse.

Fait intéressant, ces pilules contre la toux n'ont augmenté que de 15 % entre 1964 et mai 1973 alors que le renchérissement est en moyenne de 40 %. Ce qui tendrait à prouver que le prix de vente contient de belles réserves de profit !

Un contrôle des prix dans ce domaine est sans valeur, car il n'a pas d'effet rétroactif. Le consommateur ne peut se défendre que d'une seule manière : en utilisant un autre produit et en racontant autour de lui pourquoi. Il faut relever hélas que l'Office intercantonal du contrôle des médicaments, qui a la compétence de contrôler autre l'admission de médicaments, aussi le rapport en prix et marchandise n'a aucune hésitation à admettre un produit dont le prix est excessif. Une telle marge correspondrait-elle au marché normal de ce genre de produits ?

Fédération suisse des consommateurs



ou le point de vue de Camille Sauge

Franchement dit, à l'heure où j'écris ces lignes, il n'y a qu'une solution à mes yeux, en tant que journaliste professionnelle : l'honnêteté.

Nous sommes le vendredi 13 septembre. Un vendredi 13... Les délais étaient ce qu'ils sont, il y a tout de même plusieurs semaines que je savais qu'il fallait faire ce papier. Au début, cela me paraissait d'une simplicité évangélique ou enfantine (je vous laisse le choix de l'adjectif). Les gens intelligents étaient contre l'initiative, un point c'est tout.

Mais le B-A BA du métier, qui est bizarrement le même que celui de toute maîtresse de maison qui se respecte, est d'écouter les autres.

Pour écouter, j'ai écouté. J'ai même entendu — subtile différence — des opinions qui ne m'étaient pas destinées mais que je ne pouvais m'empêcher d'enregistrer. Et pour être objective, il faut bien reconnaître que les deux camps — puisque camps il y a, qui ne sont pas forcément le Camp du Drap d'Or — tiennent des arguments qui se tiennent.

Mais une chose m'a littéralement affolée : les femmes ne sont absolument pas les seules, si on peut dire, qui voteront pour des raisons parfaitement subjectives. J'ai plusieurs hommes dans mon proche entourage qui diront oui ou non et aussi bien non que oui parce que leurs voisins espagnols les embêtent, sont bruyants, sales, etc., ou parce qu'ils sont amoureux d'une ravissante petite Anglaise. Et c'est le que je voudrais en venir : ne nous laissons pas influencer pour des motifs purement personnels. Dans le lot du collier de perles, que dis-je, du sautoir de plusieurs kilomètres de perles que j'ai récoltées sans plonger ces derniers temps, je relève :

— (Dame âgée de société dite bonne) : « Je voterai pour l'initiative parce que j'en ai assez des ouvriers qui ne donnent pas leur place dans le tram. » (La chère âme ne sait pas que les Helvètes mûles ne la donnent pas toujours ?)

— (Homme de 40 ans) : « Si tu votes contre, je ne te connais plus. » (Ingénierie suisse) : « On en a marre des gars qui signent d'une croix le reçu de leur paie ; de toute façon, il y a assey de bâtiments comme ça. » (Très bien ; il installera sa mère dans un deux pièces sur cour sans salle de bains !)

— (Institutrice genevoise, très, très primaire) : « Leurs » gosses sont plutôt mieux élevés, mieux lavés, mieux habillés que les nôtres, mais on sent qu'ils nous ép�chent (sic).

— (Mère de famille, trois enfants, mari fonctionnaire) : « J'aime bien ma femme de ménage, mais ça m'obligea à faire moi-même mes vêtres si elle part, cela ne sera pas un mal (re-sic). »

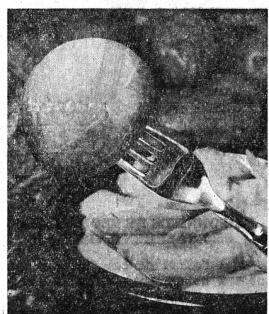
Etc. Lé cœur me manque, finalement, pour vous en dire plus. Car la chaleur humaine, le dévouement, est-ce que cela doit passer à l'as ? Bien sûr qu'il y a des étrangers odieux. Et des Suisses odieux. Mais doit-on coller sur le dos de tous, comme une étoile jaune, la race étrangère ? Mamma mia...

Et si je suis un peu triste aujourd'hui, c'est que parmi tous ceux et celles que j'ai interrogés sur leur opinion, les plus féroces étaient des étrangères devenues Suisses par mariage. A les entendre, elles en ont « bavé » à leur arrivée, on les a traitées comme des bêtes, ou presque. Et maintenant, elles sont nanties ; elles ont un mari et l'eau chaude sur l'évier. A se demander parfois, d'ailleurs, ce qu'elles mettent en premier dans leurs priviléges tout neufs. Et la télé. Et la machine à laver. Et le lave-vaisselle. Et la perrrrrrmanente à boucles à froid, parce que « a casa », on ne fait que les frisetttes avec la chaude, bon marché. Et le téléphone pour casser du sucre sur le pays qui les a accueillies. Et leurs compatriotes qui, parfois, jettent le discrédit sur tout un peuple. Comme si, moi, j'étais toujours fière d'être Suissesse...

Alors, vraiment, je suis bien heureuse d'avoir encore plus d'un mois pour bien réfléchir à tout ça. Qu'en ait trop « importé », plus que d'accord. Mais le remède de cheval appliquée à un être humain donne rarement de bons résultats.

C. S.

Un événement qu'on voudrait fréquent : producteurs, commerçants et consommateurs se sont rencontrés



désirs des consommateurs que des producteurs.

Lors de cette rencontre, M. E. Matthey, vice-directeur du Service fédéral de l'hygiène publique traça un rapide tableau de la Législation suisse sur les denrées alimentaires ainsi que ses modalités d'application, notamment en ce qui concerne les résidus de pesticides. Puis M. G. Perraudin, chef du groupe "arboriculture et horticulture" de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, rappela les diverses activités de la recherche agronomique, au service non seulement du producteur mais aussi du consommateur. Les consommateurs exposèrent ensuite leurs souhaits et leurs récriminations par la voix de Mme M. Mayor, présidente de la Fédération romande des consommateurs. Cette suite d'exposés se termina par celui de M. J. Burnier, chef de l'Office maraîcher vaudois et secrétaire de l'Union maraîche suisse, qui présentait la position des producteurs face aux consommateurs et au commerce, puis celui de M. E. Masserey, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes qui, lui, exprima le point de vue du commerce. Ces exposés furent suivis d'une discussion très animée et positive où chacun fut pris à partie et où commerçants, consommateurs et producteurs tentèrent de se comprendre. CRIA